

**DIMANCHE  
SEPTEMBRE 17**



# 2017 **Tou de Rhuy's** 30<sup>e</sup>

Départ **Saint Armel**  
13h00 Ile de Tascon

Arrivée **Arzon**  
16h30

Course d'attente  
Pass cyclisme  
13h40

145  
km



## 30<sup>ème</sup> TOUR DE RHUYS

COURSE ELITE NATIONALE  
Coureurs 1<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> catégorie

## GUIDE OFFICIEL





# SOMMAIRE

Retour sur l'édition 2016 .....	3 - 4
Le mot du Président .....	5
L'historique de l'épreuve.....	6
Les coordonnées de l'organisation .....	8
L'organigramme, les véhicules .....	9
La permanence, la salle de presse .....	10
Les points particuliers .....	11
Les recommandations, les hôpitaux .....	12
Le règlement particulier .....	13 - 14
Les équipes engagées .....	15
L'itinéraire – horaire .....	17
Les cartes du parcours, du départ neutralisé et du circuit d'arrivée.....	18 à 20
Les plans des sites de départ et d'arrivée.....	21 – 22
Le palmarès.....	23
Le programme Eco-cyclo.....	24– 25
Les partenaires .....	26

# RETOUR EN IMAGES SUR L'EDITION 2016



Le cyclisme de haut niveau dans un cadre exceptionnel

# CLASSEMENT DE L'ÉDITION 2016

## CLASSEMENT 2016

RANG	NOM	PRENOM	EQUIPE	TEMPS
1	<b>MOTTIER</b>	<i>Justin</i>	<b>VCP LOUDEAC</b>	<b>3h 03' 10"</b>
2	MARY	Clément	SOJASUN ESP.	à 3"
3	JEANNES	Matthieu	LEUCEMIE ESP.	à 7"
4	CORBEL	Erwann	VCP LOUDEAC	à 43"
5	TELLIER	Luc	VCP LOUDEAC	mt
6	DAVID	Nicolas	CREUSE OXYGENE	mt
7	TESSIER	Florian	UC CHOLET 49	mt
8	BRENTERCH	Erwann	VC ROUEN 76	mt
9	DAVY	Corentin	LAVAL CYCL. 53	mt
10	BOIVIN	Maël	VCP LOUDEAC	mt

## VAINQUEUR DU TOUR DE RHUYS 2016



**Justin MOTTIER – VCP LOUDEAC**  
**135 KM A LA MOYENNE DE 44,222 KM/H**



**LE PODIUM**

# LE MOT DU PRESIDENT



Jérôme LAPPARTIENT

**La 30ème édition** du Tour de Rhuys cycliste revient sur l'île de Tascon qui avait marqué de son empreinte la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 en 2014 par sa beauté sauvage, le côté champêtre des lieux et son caractère unique et inédit.

Le trentenaire se porte toujours bien et je suis fier de pouvoir poursuivre l'oeuvre entreprise depuis trois décennies. 30 éditions, ce sont autant de moments de joie, d'exaltation devant le spectacle et les performances des coureurs, à qui je rends hommage, d'anxiété et de stress aussi pour boucler tantôt le budget, tantôt la très longue liste de bénévoles indispensables à la réussite de la journée. 30 ans, ce sont surtout des pages de l'histoire du sport cycliste Morbihannais écrites en presqu'île de Rhuys. Dans un grand département de vélo, ça n'est pas rien !

Je salue mes trois prédécesseurs, Joseph Lappartient, Jean-Claude Volant et David Lappartient qui ont permis à « la course la plus rapide de l'ouest » de traverser le temps.

Cette année aussi, elle formera un ruban multicolore sur nos routes, longera nos cotes, fera découvrir les innombrables charmes d'un territoire d'exception, celui de la Presqu'île de Rhuys et du Golfe du Morbihan. Pour donner un certain sens à notre événement, nous avons osé ce départ sur une île au coeur du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Le vélo n'est-il pas un sport de plein air et de nature ?

Et sportivement, à quoi s'attendre ? A du beau cyclisme assurément, tant la course est compliquée à maîtriser et nécessite un engagement physique et une concentration de tous les instants qui la rendent très disputée. La vitesse moyenne record de 2014 à 45,513 km/h montre à quel point on ne peut se permettre un moment de flottement. L'anticipation est la clé du succès !

Pour continuer d'exister, l'alternance des communes départ et arrivée chaque année sera poursuivie car l'attractivité ainsi maintenue auprès des acteurs locaux assure sa longévité. Les élus soutiennent le Tour de Rhuys, ses fidèles partenaires privés lui permettent de tenir son rang, l'action efficace et le dévouement des bénévoles donnent une organisation de qualité. Les grands projets ne se réalisent jamais seuls.

Je tiens à adresser mes remerciements sincères à toutes celles et ceux qui apportent leur soutien, leur énergie et donnent de leur temps au service du cyclisme et du Tour de Rhuys.

**Jérôme LAPPARTIENT**

**Président du Vélo Sport de Rhuys, Directeur de l'organisation**

# L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



**Le Tour de Rhuys cycliste** est né en 1987 d'une idée du bureau du Vélo Sport de Rhuys, alors présidé par Joseph Lappartient, lequel a dirigé son organisation lors des trois premières éditions avant que l'épreuve, annulée en 1990, soit relancée par Jean-Claude Volant.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuys proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuys.

Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser toutes les communes et leurs comités des fêtes, d'animations et de quartiers respectifs, pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs, sous les contraintes liées au trafic automobile encore important à cette époque de l'année. C'est un point essentiel et un gage de pérennité.

Coté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable Golfe du Morbihan et l'Océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 45,513 km/h en 2014, la course justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuys continue d'évoluer par étapes et constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Il a d'ailleurs accueilli récemment la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 FFC.

Plusieurs lauréats évoluent ou ont évolué chez les professionnels, c'est une fierté pour nous : Julien Simon (2007, Le Hézo), Angélo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys). En 2016, Justin Mottier gagnait à Le Tour du Parc avant de franchir bientôt le rubicon.

Mis en lumière dans la presse quotidienne régionale, le Tour de Rhuys dispose de partenaires fidèles : les collectivités locales et partenaires institutionnels, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et des médias qui, tous réunis, permettent de concrétiser notre ambition.

Aujourd'hui dans la troisième décennie de son histoire, sous la Présidence de Jérôme Lappartient, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un événement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs.

L'héritage a été préservé !



# LE 30<sup>ème</sup> TOUR DE RHUYS

Un spectacle unique en presqu'île de Rhuys



# Composition du bureau du club organisateur

## Le Vélo Sport de Rhuy's (Route, BMX, loisir) – 65ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – 41B Résidence Le Hooker 56370 SARZEAU – jerome.lappartient@wanadoo.fr
Vice président	ROBIC Yann – 108, Duer 56370 SARZEAU – yannrobic@wanadoo.fr
Secrétaire gal	LE GAC Lionel – 103, rue Benjamin Roysard 56000 VANNES – lionel.legac@gmail.com
Secrétaire adjoint	MOUSSET Jacques – 18, rue Pont Ar Lenn Banastère 56370 VANNES – j.mousset956@laposte.net
Trésorière gale	BRENELLIERE Sophie – 8, chemin du Meunier 56730 St Gildas – sophie_brenelliere@hotmail.com
Trésorière adjointe	CHEURET Céline – La Cour 56370 SARZEAU – cheuret.celine@orange.fr
Membres	HINDRE Céline – 15 route de Kergoff 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS – laurent23t1@orange.fr JACOB Christian – Le Spernac 56370 SARZEAU – christian.jacob669@orange.fr yahoo.fr LAPPARTIENT Stéphanie – Duer 56370 SARZEAU – steph19_fr@yahoo.fr LAURENT Marcel – 7, rue de Kerlohé 56370 SARZEAU – paulette_laurent@orange.fr LE BODO Jean-Claude – 26, rue Clos Kerlann 56450 SURZUR – borhis-lebodo@orange.fr LE GUEN Joël – 63, rue Tal Er Chapel 56370 VANNES – leguenjoel@orange.fr LESUEUR Lionel – 4, rue de Pesketaour 56370 SARZEAU – lionel.lesueur@cegetel.net MICHEA Franck – Impasse de Kerpaul 56370 SARZEAU – franckmicheabmx@gmail.com

## Coordonnées téléphoniques, e-mails des principaux responsables de l'organisation

**DIRECTEUR DE L'ORGANISATION** (Jérôme Lappartient) : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@wanadoo.fr  
**ACCUEIL VIP** (Sylvie Burguin) : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com  
**COURSE – PROTOCOLE** (Jérôme Lappartient) : 06.03.35.46.53  
**COURSE D'ATTENTE** (Jean-Claude Le Bodo) : 06.10.26.37.27 – borhis-lebodo@orange.fr  
**DECLARATION PREFERATORALE** (Lionel Lesueur) : 06.09.56.22.50 – lionel.lesueur@cegetel.net  
**LOGISTIQUE DEPART** (Dominique Trémaudan) : 06.09.23.92.28 – dtremaudan.artisan@wanadoo.fr  
**LOGISTIQUE ARRIVEE** (Lionel Lesueur) : 06.09.56.22.50 – lionel.lesueur@cegetel.net  
**PILOTES – RADIO TOUR** (Joseph Lappartient) : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr  
**PRESSE & RELATIONS EQUIPES** (Guy Séveno) : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com  
**REPROGRAPHIE** (Yann Robic) : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr  
**RESTAURATION BENEVOLES** (Christian Jacob) : 06.31.34.39.50 – christian.jacob669@orange.fr  
**SECRETARIAT GENERAL** (Lionel Le Gac) : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com  
**SECURITE COURSE** (Thierry Jambou) : 06.78.29.29.15 – jth1@orange.fr  
**SIGNALEURS** (Yvon Launay) : 06.75.16.80.61 – launay.yvon@wanadoo.fr  
**TRESORERIE** (Sophie Brenellière) : sophie\_brenelliere@hotmail.com





# ORGANIGRAMME

## L'équipe organisatrice

Directeur de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Course (Jérôme LAPPARTIENT)		Sites et logistique	(VSR)	Sécurité (L. LESUEUR)	
Relations équipes	Guy SEVENO	Site départ	Dominique TREMAUDAN	Responsable sécurité	Lionel LESUEUR
Relations arbitres	Joseph LAPPARTIENT		Franck MICHEA	Responsable signaleurs	Yvon LAUNAY
Relations presse	Guy SEVENO		Christian JACOB	Adjoint signaleurs	Thierry JAMBOU
Permanence sportive	Yann ROBIC	Site arrivée	Lionel LESUEUR	Déclarations officielles	Lionel LESUEUR
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN		Gwénaél LE COLLOTER	Voiture pré-ouverture	Jean ROBIC
Speaker officiel	Jean GILLET		Jean-Claude LE BODO	Voiture ouvreuse	Joël LE GUEN
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT	Restauration	Christian JACOB	Fourgon balai	Joël CHEVALIER
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER		Geneviève JACOB	Régulateurs	Jean-Pierre LE GOFF
Photo-finish	Lionel CARADEC	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT		Jean LE FLOC'H
Saisie classements	Sophie BRENELLIERE		Sylvie BURGUIN		Jean-Luc ISTIN
Ardoisière	Aurélié ROBIC	Fléchage/Défléchage	Jacques MOUSSET		Dominique LORIC
Caméraman TV Rhuys	Guillaume PIRAUD – Photographe : Bruno PERREL		Michel JOUBIOUX		
Radios/Assistance	Christian MEHEUT (VITTA)	Coordination départ	Jean-Pierre LE GOFF		
	François LARVOR	Vente programmes	Maryvonne LE DIRACH		
Infos course-podium	Patrick LAUTRAM		Michelle LAPPARTIENT		
Course d'attente	Jean-Claude LE BODO	Soutien logistique	Communes de Saint Armel, Arzon, Sarzeau		

## Le collège arbitral

Président du jury	Damien QUILLIVIC	Arbitre à moto	Régis CAMENEN
Membre du jury	Eric PUREN	Arbitre à moto	Bruno CHARUEL
Membre du jury	Guy AUFFRET		
Juge à l'arrivée	Pierre MARCHADOUR		

## Les voitures, chauffeurs et passagers

Direction & Invités	Vincent GLOAGUEN & Jérôme LAPPARTIENT & Invités	
Présidente du jury	Arnaud ROBIN & Damien QUILLIVIC	
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN & Eric PUREN	
Arbitre arrière	Arnaud LE PALLEC & Guy AUFFRET	
Juge à l'arrivée	Ludovic MAINGUY & Pierre MARCHADOUR	
Médecin	Joël GUILLO & Dr. Pierre-Yves TREGUER	
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & François LARVOR (méca.)	
Assistance neutre 2	Anthony COCAUD & Olivier SOULABAIL (méca.)	
Assistance neutre 3	Hervé LE MEYEC & Dominique LHENORET (méca.)	
Ambulance	SARL BZH TAXIS AMBULANCES	

## Les pilotes motos

Informations course	Eric NAEL (ABEC)	
Arbitre avant	Philippe MICHELO (ABEC)	
Arbitre arrière	Patrick BESNARD (ABEC)	
De l'ardoisière	Dominique TREMAUDAN	
Photographe, caméra	Yann SARASIN & (ABEC)	
Guidage circuit	Thierry JAMBOU	
Course d'attente	Patrick BERET	
Sécurité (tous ABEC)	Philippe LAUDREN	Arnaud LARMET
	Didier JULE	Dominique ROLLAND
	Franck KERDUDO	Jacques RUSQUET
	Thierry LE BRIS	Maurice PIHAIN

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

## PERMANENCE DE DEPART – SAINT ARMEL

### Village de l'île de Tascon sous châpiteau

Ouverture de la Permanence : de 10H45 à 12H45

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants: de 10H45 à 11H30

Réunion des directeurs sportifs : à 11H35 au même endroit

## PERMANENCE D'ARRIVEE – SALLE DE PRESSE – LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

### ARZON – Maison des associations

[Rue de la Gendarmerie](#)

Située à environ 500 m de la ligne d'arrivée

Ouverture : de 16H30 à 18H00



# POINTS PARTICULIERS

Le parcours du « Tour de Rhuys », long de 144 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 112,200 km à travers les communes de la Presqu'île de Rhuys, plus Le Hézo et Surzur puis de 6 tours d'un circuit de 5,300 km à Arzon soit 31,800 km.

## Passages délicats :

- > Après 1 km dans le parcours neutralisé, traversée du « Rodu », route bétonnée de largeur 3m ; attention au risque de glissade si sol humide
- > Km 7,0 à 7,3 : Traversée d'une partie du bourg avec rue étroite, commune de Sarzeau
- > Km 11,1 : Rétrécissement du à la présence d'îlots séparateurs de la chaussée dans le village de « Fournevay »
- > Km 19,5 : Rétrécissement dans le village de Béninze, commune d'Arzon
- > Km 23,5 : Virage à droite dans le centre bourg et passage près de l'église, commune d'Arzon
- > Km 24,7 : Virage à droite dans le village de Kerners, commune d'Arzon
- > Km 32,3 et 104,8 : Deux petits giratoires successifs sur D.198 près du bourg de Saint-Gildas de Rhuys
- > Km 43,4 : Ilots directionnels dans la traversée du Poulhors, commune de Sarzeau
- > Km 80,3 à 80,7 : Traversée du bourg avec ralentisseurs et aménagements urbains, commune de Surzur
- > Circuit final : après la ligne d'arrivée, traversée du centre bourg avec petite zone pavée et ralentisseurs rue Centrale



# SECURITE ET RECOMMANDATIONS

> La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, les véhicules et motos de l'organisation, et douze motos de l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).

Sur le circuit final de Arzon, trente cinq signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.

> Un dispositif ambulant avec voiture en pré-ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.

> Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.

> Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.

Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2017 de la FFC.

L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.

> La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à sept reprises :

- |                                  |                                  |                                  |                                    |
|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| - du km 2,2 au km 4,8 = 2,6 km   | - du km 22,1 au km 23,1 = 1,0 km | - du km 37,4 au km 38,2 = 0,8 km | - du km 108,2 au km 111,9 = 3,7 km |
| - du km 16,2 au km 17,8 = 3,7 km | - du km 26,2 au km 28,9 = 2,7 km | - du km 90,5 au km 95,7 = 5,2 km |                                    |

La plus grande prudence est demandée aux coureurs et suiveurs, dans le respect du code la route : seule la voie de droite doit être empruntée.

> **Les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.**

> Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 17 septembre, les routes seront encore fréquentées.

## HÔPITAUX : CENTRE HOSPITALIER DE BRETAGNE SUD - Hôpital Chubert

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)



# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « Tour de Rhuys » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuys », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 17 septembre 2017.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.

L'engagement individuel est autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 (dernier alinéa) du règlement FFC, le nombre de coureurs par structure est de 12 au maximum. Une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

La participation des équipes continentales UCI françaises est autorisée.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 17 septembre 2017 de 10H45 à 12H45 sous chapiteaux sur le site de départ dans le village de l'île de Tascon, sur la commune de Saint Armel, au droit de la ligne de départ, côté gauche dans le sens de la course.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se font sur place le dimanche 17 septembre de 10H45 à 11H30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H35 le dimanche 17 septembre et aura lieu sous les chapiteaux mis à disposition juste à côté de la ligne de départ.

La permanence d'arrivée se situera dans les locaux de la Maison des associations, rue de la Gendarmerie à Arzon, à environ 500m de l'arrivée. Elle sera ouverte de 16H30 à 18H00.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les liaisons radio sont assurées par la société VITTA.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen d'une voiture de la société VITTA et de deux autres de l'organisation. Ces trois véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

## ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 112,200 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée. Le jury des arbitres fixera la limite par rapport à l'arrivée finale.

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 5,300 km à parcourir six fois.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

## ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.012 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes entre les coureurs, **y compris d'un même club**, n'est pas autorisé. Toute entraide mécanique entre coureurs entraîne leur mise hors course immédiate.

## ARTICLE 10. CLASSEMENTS ANNEXES

Les classements annexes suivants seront disputés sur le Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole :

**Challenge SAUR des sprints intermédiaires** qui se dispute sur sept sprints aux endroits suivants (cf. Itinéraire-horaire) :

Km 6,9 : Sarzeau	Km 89,1 : Saint Armel
Km 23,4 : Arzon, sur la ligne d'arrivée	Km 101,8 : St-Gildas de Rhuy
Km 53,3 : Le Tour du Parc	Km 112,2 : Arzon, ligne arrivée
Km 80,8 : Surzur	

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.

**Challenge INTERSPORT par équipe** déterminé à partir de la somme des places des trois premiers coureurs de chaque équipe à l'issue de l'épreuve.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Seules les équipes ayant au-moins trois coureurs classés peuvent concourir.

L'équipe gagnante est récompensée lors de la cérémonie protocolaire. Tous les coureurs partants et le directeur sportif sont invités au podium et reçoivent une récompense en nature.

## ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 décembre 1998)
- Le premier coureur de la 2<sup>ème</sup> catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais le mieux classé à l'issue de l'épreuve (licencié, natif, résident)
- Le coureur Breton le mieux classé à l'issue de l'épreuve (licencié, natif, résident)
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique
- La meilleure équipe du Challenge INTERSPORT à l'issue de l'épreuve

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

## ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet, Maison des associat° d'Arzon.

## ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt cinq premiers coureurs classés :

1 <sup>er</sup>	197	6 <sup>ème</sup>	85	11 <sup>ème</sup>	37	13 <sup>ème</sup>	14	21 <sup>ème</sup>	11
2 <sup>ème</sup>	146	7 <sup>ème</sup>	73	12 <sup>ème</sup>	30	14 <sup>ème</sup>	14	22 <sup>ème</sup>	9
3 <sup>ème</sup>	122	8 <sup>ème</sup>	61	13 <sup>ème</sup>	24	15 <sup>ème</sup>	14	23 <sup>ème</sup>	9
4 <sup>ème</sup>	110	9 <sup>ème</sup>	49	14 <sup>ème</sup>	18	16 <sup>ème</sup>	12	24 <sup>ème</sup>	9
5 <sup>ème</sup>	98	10 <sup>ème</sup>	43	15 <sup>ème</sup>	15	20 <sup>ème</sup>	11	25 <sup>ème</sup>	9

## ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

# EQUIPES DE DIVISIONS NATIONALES ENGAGEES



VC PAYS DE LOUDEAC  
(DN1)



COTES D'ARMOR  
MARIE MORIN (DN1)



SOJASUN ESPOIR  
ACNC (DN1)



VENDEE U – PAYS DE  
LA LOIRE (DN1)



UC NANTES  
ATLANTIQUE (DN1)



CREUSE OXYGENE  
(DN1)



CC NOGENT/ OISE  
DN1 (PIC)



VC ROUEN 76  
(DN1)



TEAM PAYS DE  
DINAN (DN2)



POC COTE DE  
LUMIERE (DN2)



UC CHOLET 49  
(DN2)



CM AUBERT 93 – HP  
BTP (DN2)



VC PAYS DE LORIENT  
(DN3)



OC LOCMINE FYBOLIA  
(DN3)



LAVAL CYCLISME 53  
(DN3)



VELO SPORT  
VALLETAIS (DN3)



# 30<sup>ème</sup> TOUR DE RHUYS CYCLISTE

## Itinéraire-Horaire et cartes

## DEPART DE SAINT ARMEL - ILE DE TASCON

Rassemblement de départ : Ile de Tascon, dans le village.

Signature : de 11H50' à 12H50'. Appel des coureurs : 12H50'.

Départ fictif : 13H00', village de l'Ile de Tascon.

Départ réel lancé : 13H09', route St Colombier, sortie Saint-Armel, 100m au-delà du cimetière, après 5,0 km neutralisés.

Parcours neutralisé : Route de l'Ile de Tascon, route de Bel Air, route de Pissac, route An Aodeu, route du Passage, D.199.

## ARRIVEE A ARZON

Rue de la Poste, face à La Poste, à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en léger faux plat (largeur 5,50m).

Circuit final : Rue Centrale - Rue des Fontaines - Pl. du Taveno - Bd de Bilgroix - Rue du Dolmen - Ch. des Francs

(5,300km) Rue des Ormeaux - Rue des Ajoncs - Rue des Bruyères - Rue de Kerners - Rte du Redo - Gir. du Crouesty.



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE	
A parcourir	Parcourus		Moyenne de la course	
			45 KM /H	43 KM/H
		<b>DEPART FICTIF – SAINT ARMEL - ILE DE TASCON</b>	<b>13H00</b>	<b>13H00</b>
<b>144,0</b>	<b>0,0</b>	<b>DEPART REEL – Sortie Saint Armel, route de Saint Colombier V.C.</b>	<b>13H09</b>	<b>13H09</b>
141,8	2,2	<u>Giratoire de Saint Colombier sur D.780</u> 1ère sortie D.780	13H12	13H12
137,1	6,9	<b>SARZEAU (Rue des Vénètes)</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>13H18</b>	<b>13H19</b>
131,8	12,2	Brillac Tout droit	13H25	13H26
129,5	14,5	Le Logeo (petit giratoire) A gauche	13H28	13H29
127,8	16,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u> 1ère sortie D.780	13H31	13H32
123,4	20,6	Kerners A gauche V.C.201	13H36	13H38
121,9	22,1	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u> 1ère sortie D.780	13H38	13H40
120,9	23,1	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u> 2ème sortie	13H40	13H41
120,7	23,4	<b>ARZON - Rue de La Poste – Ligne d'arrivée</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>13H40</b>	<b>13H42</b>
120,5	23,5	ARZON (Centre) A droite D.198	13H40	13H42
119,3	24,7	Kerners A droite V.C.201	13H42	13H43
117,8	26,2	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u> 3ème sortie D.780	13H44	13H46
115,1	28,9	<u>Giratoire du Net sur D.780</u> 2ème sortie D.198	13H48	13H49
111,4	32,6	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS (Entrée)</b> Tout droit <b>13H52</b>	<b>13H52</b>	<b>13H54</b>
106,6	37,4	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u> 1ère sortie D.780	13H59	14H01
105,8	38,2	<u>Giratoire de Kergroès sur D.780</u> 2ème sortie	14H00	14H02
103,2	40,8	Kerquet Tout droit	14H03	14H06
98,6	45,4	Penvins A gauche D.199	14H09	14H12
97,3	46,7	<u>Giratoire des 4 chemins - 1er passage</u> 2ème sortie	14H11	14H14
94,2	49,8	Belle-Croix - 1er passage A droite D.199a	14H15	14H18
92,2	51,8	Balanfourmis - 1er passage Tout droit D.195	14H18	14H21
90,7	53,3	<b>LE TOUR DU PARC (Bois de la Salle) - 1er p.</b> Droite – D.324 <b>Sprint SAUR</b>	<b>14H20</b>	<b>14H23</b>
89,6	54,4	Pont de Banastère - 1er passage Tout droit	14H22	14H25
87,6	56,4	<u>Giratoire des 4 chemins - 2ème passage</u> 1ère sortie D.199	14H24	14H28
77,9	66,1	<u>Giratoire des 4 chemins - 3ème passage</u> 1ère sortie D.199	14H37	14H41
72,8	71,2	Balanfourmis - 3ème passage (fin des boucles) A gauche D.195	<b>14H44</b>	<b>14H48</b>
64,3	79,7	<b>SURZUR (Giratoire sur D.20)</b> 1ère sortie D.20	<b>14H55</b>	<b>15H00</b>
63,2	80,8	<b>SURZUR (Carrefour sur D.183)</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>14H57</b>	<b>15H02</b>
57,9	86,1	<u>La Croix de Kermarh (Giratoire sur D.780)</u> 2ème sortie V.C.	15H04	15H09
56,0	88,0	<b>SAINT ARMEL (Bourg)</b> Tout droit V.C.	<b>15H06</b>	<b>15H12</b>
54,9	89,1	<b>Près Le Vandour</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>15H08</b>	<b>15H13</b>
53,5	90,5	<u>Giratoire de Saint Colombier sur D.780</u> 1ère sortie D.780	15H10	15H15
48,3	95,7	<b>SARZEAU - Giratoire de Kergroès sur D.780</b> 3ème sortie V.C.	<b>15H17</b>	<b>15H23</b>
42,2	101,8	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS – Côte du Cossai</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>15H25</b>	<b>15H31</b>
39,5	104,5	<b>ST-GILDAS-DE-RHUYS (Entrée) - Car. D.198</b> A gauche D.198	<b>15H28</b>	<b>15H35</b>
35,8	108,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u> 3ème sortie D.780	15H33	15H40
33,1	110,9	<u>Giratoire de Kerjouanno</u> 2ème sortie	15H37	15H44
32,1	111,9	<u>Giratoire du Crouesty – Entrée circuit final</u> 2ème sortie	15H38	15H45
31,8	112,2	<b>ARZON - Ligne d'arrivée - 1er passage</b> Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>15H39</b>	<b>15H46</b>
<b>0,0</b>	<b>144,0</b>	<b>ARZON - ARRIVEE (après 6 tours de 5,300 km)</b>	<b>16H21</b>	<b>16H30</b>



# LA CARTE DU DÉPART



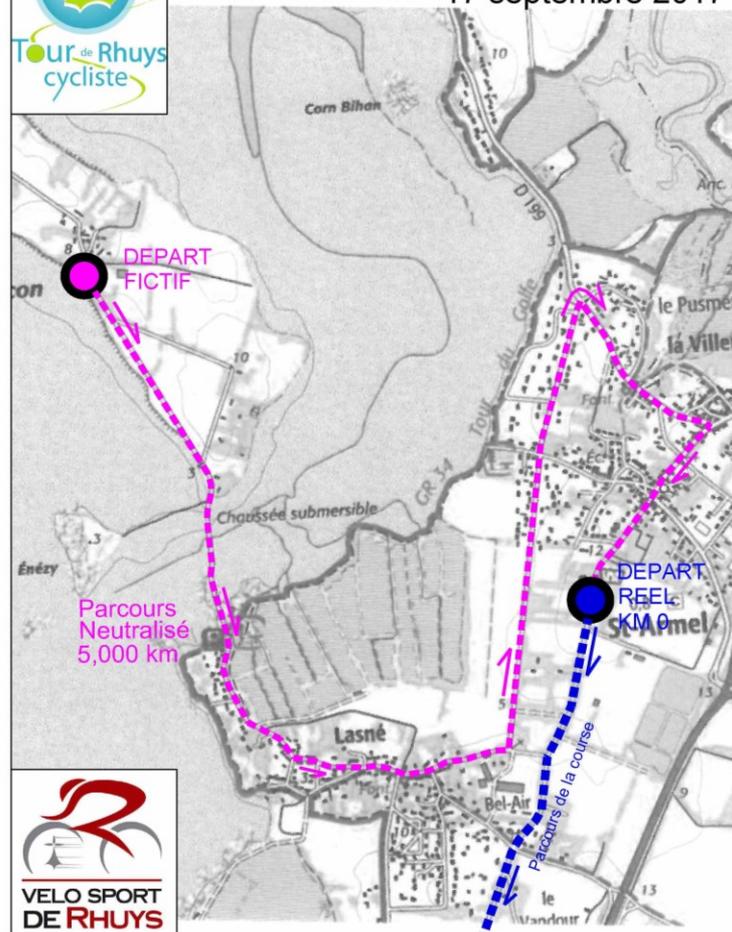
## SAINT ARMEL

- ILE DE TASCON
- Présentation des équipes de 11h50 à 12h50
- Départ fictif à 13h00
- Parcours neutralisé de 5 km
- Départ réel à 13h09 sur la route de Saint Colombier



## 30ème TOUR DE RHUYS CYCLISTE

SAINT-ARMEL  
17 septembre 2017



# LE CIRCUIT D'ARRIVEE



## ARZON

- RUE DE LA POSTE
- 1<sup>er</sup> passage ligne d'arrivée à 13h40
- Entrée sur le circuit final à 15h39
- Début des 6 tours de circuit à 15h39
- 6 tours de circuit de 5,300 km = 31,800 km
- Arrivée vers 16h21 (à 45 km/h de moyenne)

## COURSE D'ATTENTE PASS'CYCLISME

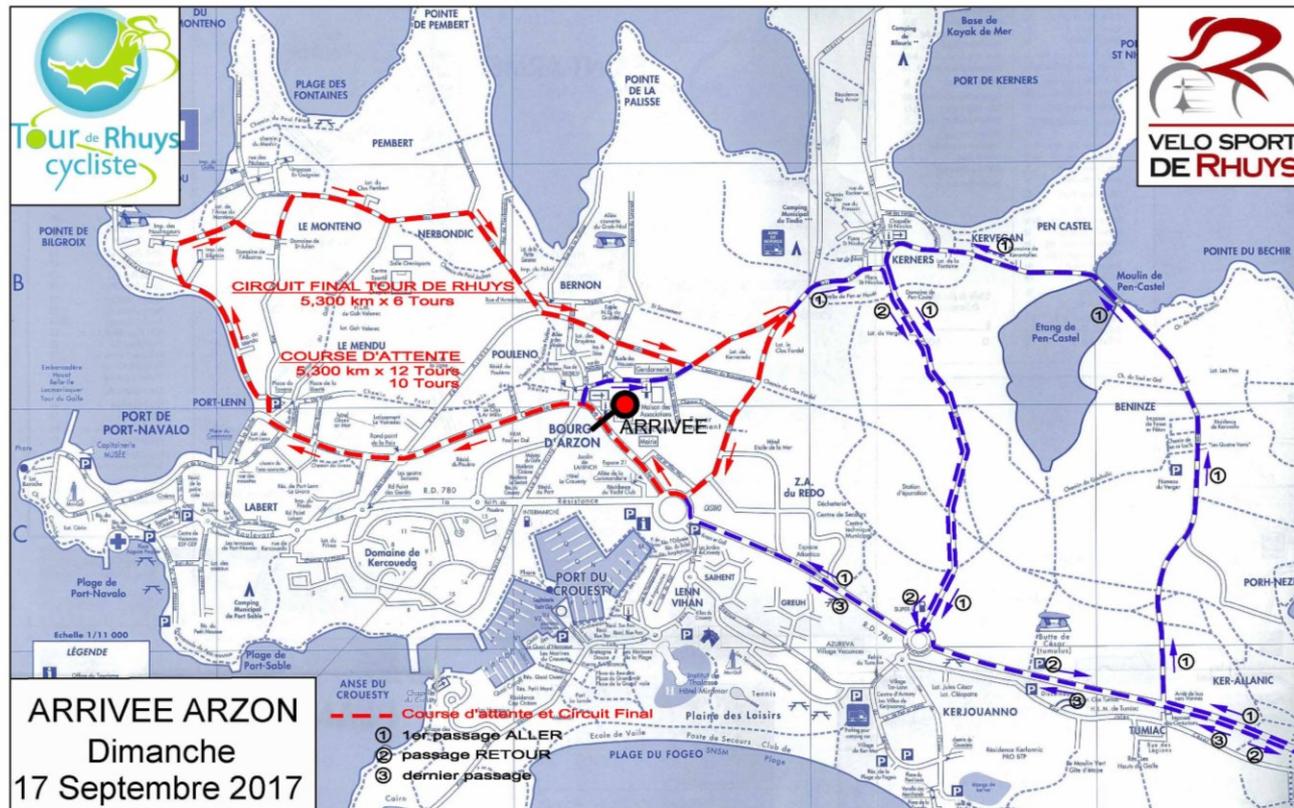
DEPART : D1-D2 à 13h41

D3-D4 à 13h42

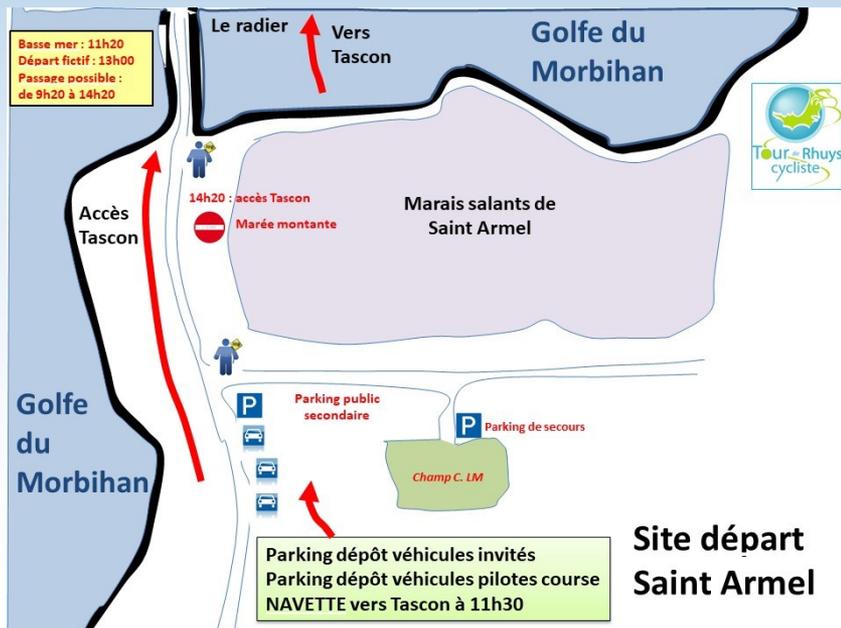
ARRIVEE : vers 15h20

DISTANCES : D1-D2, 12 tours x 5,300 km = 63,600 km

D3-D4, 10 tours x 5,300 km = 53,000 km



# PLANS DU SITE DE DEPART – ILE DE TASCON À SAINT ARMEL



# PLANS DU SITE D'ARRIVEE – RUE DE LA POSTE à ARZON



# PALMARES DE L'ÉPREUVE DEPUIS SA CREATION EN 1987



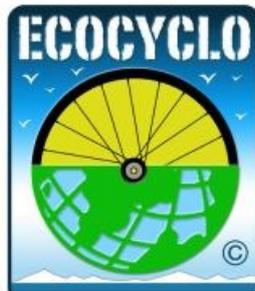
Année	Départ	Arrivée	Distance	Moyenne	Partants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Rég. / J	1er V.S. Rhuy
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y. LE CORRE C.C. PLANCOËT	RIVIER VELOCE VANNETAIS	GUEGUAN VELOCE VANNES		S. VOLANT (6ème)
1988	Arzon	Sarzeau				G. BIGOT U.S. CRETEIL	G. DANO A.S.K. HENNEBONT	W. MILLOUX A.C. QUESTEMBERT		
1989	Arzon	Sarzeau				R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	S. LAUNAY VELOCE VANNETAIS	S. CORLAY V.C.P. LORIENT	S. VOLANT V.S. RHUYS	S. VOLANT (6ème)
1990	NON	ORGANISE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,521	91	R. CADOU A. C. TREGUNC	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	J.F. RIVIER M.C.C. PAYS AVEN	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,426	115	E. LE BRETON V.C. PONTIVY	H. GUILLAUME V.C. PONTIVY	C. MASSE V.S. QUIMPER	N. FILLAUD V.C. LUCEEN	S. VOLANT
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,367	160	C. MASSE V.S. QUIMPER	R. MEREL U.S. SAINT HERBLAIN	H. GUILLAUME U.C.K. VANNES	E. LE SCIELLOUR E.C. EVEL	
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,923	127	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	G. LE RET U.C. AURAY	M. FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G. LE RET U.C. AURAY	
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,693	142	S. ROSELIER A.S.K. HENNEBONT	S. GICQUEL C.O.C. FOUGERES	C. MALHERBE U.C. JOSSELIN	Y. NEVO V.C. LOUDEAC	
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,125	70	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	P. MOORE C.C. BLAVET	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	C. JICQUIEAU V.S. RHUYS	C. JICQUIEAU (29ème)
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,837	151	B. REDONDO U.C.K. VANNES	P. LEGREE U.C.L. HENNEBONT	M. CLAIN U.C. LIANCOURT	M. GRIGOLETTO V.C. PONTIVY	J.L. LE HEIN (48ème)
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	128,700	42,009	162	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	A. HUE C.O.C. FOUGERES	S. HERIQUET U.C.L. HENNEBONT	E. BERTHOU B.I.C. 2000	
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T. WASZKIEWICZ U.S. PONTCHATEAU	S. LE GUELOUIT A.S.K. HENNEBONT	D. RYO VELOCE VANNES		
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,625	114	Y. MARIE U.S. LA GACILLY	E. GICQUEL A.S.K. HENNEBONT	P. LE BARBIER V.C. DINAN	A. LE BOULANGER V.S. RHUYS	A. LE BOULANGER (14ème)
2001	Saint Gildas de Rhuy	Le Hézo	120,600	40,881		R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE	P. LE BARBIER A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE	A. LE BOULANGER (10ème)
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D. LE ROCH V.C. PONTIVY	F. LUBERT A.S.K. HENNEBONT			L. COURTRAI
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	120,700			J. HERVIO O.C. LOCMINE	D. JEGO E.C. QUEVEN			L. COURTRAI
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,614	100	D. JEHANNO E.C. QUEVEN	D. CORFMAT O.C. LOCMINE	N. ETIENNE VELOCE VANNES	D. LAPPARTIENT V.S. RHUYS	D. LAPPARTIENT (26ème)
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,925	89	D. LE ROCH A.C. LANESTER 56	J. POTTIER A.S.P.T.T. RENNES	J. OZOLS U.C.K. VANNES	J.B. HEDAN S.C. MALESTROIT	A. BOTHERELE (39ème)
2006	Saint Gildas de Rhuy	Arzon	125,500	43,201	100	C. MAHE B.I.C. 2000	S. ABADIE O.C. LOCMINE	F. LANCON U.C.K. VANNES	J. LORIC O.C. LOCMINE	
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,892	98	J. SIMON SUPER SPORT 35	F. LANCON UCK VANNES	T. MACE VENDEE U	X. TREHIN E.C. EVEL - BAUD	
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,984	67	R. LE GOFF A.C. LANESTER 56	P. PAYEN U.S. LA GACILLY	A. MADEC COTES ARMOR CYC.	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY	
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuy	128,500	43,807	99	S. LE VESSIER V.C. PONTIVY	F. SCHMIDT COTES D'ARMOR CYC.	L. PICHON V.C.P. LORIENT	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY	
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,077	66	F. LANCON BIC 2000	S. VILCHEZ V.C. PONTIVY	L. POILVET U.C. BRIOCHINE	S. TANGUY V.C. PONTIVY	
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,161	63	A. TULIK VENDEE U - PDL	F. MALLEGOL BIC 2000	F. LANCON BIC 2000	S. MARTIN SOJASUN ESPOIR	
2012	Saint Gildas de Rhuy	Le Tour du Parc	158,000	45,431	57	V. RAGOT V.C.P. LOUDEAC	J. JÉGOU BIC 2000	F. SEIGNEUR ASPTT RENNES	M. LE GAL A.C. LANESTER 56	
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M. CAM BIC 2000	R. DEQUIPPE U.C. NANTES-ATL.	R. GUYOT VENDEE U	S. BOURGOUGNON A.C. BREVINOIS	
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,513	126	L. TELLIER V.C.P. LOUDEAC	P. MARCEL MILLET A.C. BISONTIN	V. GOUSSET C.M. AUBERVILLIERS	C. RUSSO CHARVIEUX CHAVAGN.	
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuy	154,000	43,010	106	T. FERASSE U.C. NANTES ATL.	B. LE MONTAGNER U.C. NANTES-ATL.	R. CARDIS VENDEE U - PDL	N. PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN	
2016	Saint Gildas de Rhuy	Le Tour du Parc	135,000	44,222	46	J. MOTTIER V.C.P. LOUDEAC	C. MARY SOJASUN ESPOIR ACNC	M. JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C. GAUVIN TEAM SOJASUN CYC.	



**« UN ÉVÉNEMENT VERT DANS UN ENVIRONNEMENT  
EXCEPTIONNEL ET PRÉSERVÉ »**

# NOTRE ENGAGEMENT DURABLE EN 2017

## UN ÉVÉNEMENT RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL



Depuis plusieurs années, les organisateurs du Tour de Rhuy's se sont engagés en faveur de valeurs écoresponsables propres au sport de plein air qu'est le cyclisme. Cet engagement est en parfait accord avec la politique de la FFC et les actions locales de préservation du patrimoine écologique et touristique de la Presqu'île de Rhuy's. L'existence du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan donne du sens à la démarche.

### NOS ACTIONS :

- > Mise en valeur d'un comportement irréprochable par l'attribution du « prix du dossard vert » lors de la cérémonie protocolaire (depuis 2010)
- > Tri des déchets sur les sites de départ et d'arrivée

### RAPPEL DE L' ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

Faisons évoluer ensemble les mentalités et les comportements.



# NOS PARTENAIRES



## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Saint Armel



Le Tour du Parc



Le Hézo



## NOS PARTENAIRES PRIVÉS



SARZEAU CARRIERES ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau



TVRHUYS.com